



Vue d'ensemble sur les chaînes de valeur agricoles du mil et du maïs au Sénégal

Rapport Final

Réalisé par Dr Safiétou BARRO SAMB

Année 2021

Ce projet bénéficie d'un financement du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), de la Fondation de France dans le cadre du programme de Promotion de l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO), et de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR).

Le projet est porté par IPAR en partenariat avec Inter-Réseaux Développement Rural (IR).

Table des matières

Résumé	5
Introduction Générale.....	6
1) Etat des lieux sur la Production des céréales locales mil et maïs	9
2) Etat des lieux sur le Commerce des céréales locales (mil et maïs).....	10
3) Etat des lieux sur la Transformation des céréales locales (mil et maïs)	11
4) Cartographie des entreprises de transformation de céréales locales (mil, maïs)	15
5) Offre en produits dérivés de mil et de maïs des entreprises de transformation secondaire de céréales locales.....	17
6) Etat des lieux de la Consommation des céréales locales (mil, maïs)	20
7) Le marché d'exportation des produits dérivés de mil au Sénégal.....	24
8) Analyse SWOT des entreprises de transformation secondaire de céréales locales	30
Conclusion.....	32
Bibliographie	34

Remerciements

Nos remerciements vont à l'endroit des relecteurs du rapport notamment :

Mr Jean-Luc François et Mr Daouda Diagne, membres d'Inter-réseaux Développement rural ainsi que Rostaing Akoha du secrétariat exécutif du ROPPA.

Dr Laure Tall, Directrice de recherches à IPAR.

Liste des figures

Figure 1 : Cartographie des entreprises de transformation primaire de mil.....	16
Figure 2 : Cartographie des entreprises de transformation secondaire de mil	16
Figure 3: Dépenses moyennes mensuelles en produits de transformation secondaire en fonction des villes.....	23
Figure 4 : Dépenses moyennes mensuelles en produits de transformation primaire en fonction des villes.....	24
Figure 5 : Évolution des volumes exportés en kg de produits dérivés de mil sur la période 2009-2019	25
Figure 6 : Proportion des types de produits dérivés de mil exportés entre 2009-2019 du Sénégal	25
Figure 7: Évolution de la recette d'exportations (en FCFA) de produits dérivés de mil entre 2009-2019	26

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des prix des céréales locales (mil, maïs) en 2019.....	11
Tableau 2 : Principales destinations des quantités (en tonnes) exportées en types de produits dérivés de mil du Sénégal entre 2009-2019.....	27
Tableau 3: Recettes (en FCFA) d'exportation en produits dérivés de mil du Sénégal sur la période 2009-2019 selon les pays	29
Tableau 4: Analyse SWOT des entreprises de la transformation secondaire de céréales locales	30

Résumé

Le développement des chaînes de valeur des céréales locales est une véritable opportunité pour les pays africains, en termes d'emplois et de balance commerciale. Dans le cadre de cette recherche, l'objectif est de mener une analyse d'ensemble des différents maillons des chaînes de valeur agricoles des céréales locales (mil et maïs), particulièrement au niveau de la production et la transformation. Elle s'appuie sur une revue de la littérature, une analyse SWOT des types d'entreprises de transformation de mil (artisanaux, semi-industriels et industriels), une analyse des données d'exportation des produits dérivés de mil (volumes, recettes, principales destinations), de 2009 à 2019. Les résultats montrent que les entreprises exportatrices de produits dérivés de mil peinent souvent à satisfaire l'intégralité de leur demande. Les unités de transformation (Groupement d'Intérêt Economique) sont plus confrontées à des difficultés d'accès aux marchés que les autres types d'entreprises de transformation de céréales locales. Les entreprises industrielles de transformation de céréales locales se heurtent souvent à un manque de maîtrise des prix de revente des produits dérivés de céréales locales (mil et maïs) au niveau des lieux de distribution. Dans le secteur artisanal, leur caractère informel (l'inexistence de statut juridique), font que ces entreprises sont souvent oubliées dans les prises de décisions économiques des dirigeants.

Introduction Générale

Le Sénégal importe près de la moitié de la consommation céréalière, soit 584 362 tonnes de blé et 989 549 tonnes de riz (MEFP et ANSD, 2016). Cette situation de dépendance céréalière, due aux habitudes alimentaires des sénégalais, surtout les citadins, entraîne un déséquilibre important et croissant de la balance des paiements. Elle représente également une perte en termes d'opportunités et de revenus pour les agriculteurs et les opérateurs de la transformation et de la distribution des produits alimentaires. Pour inverser cette tendance, le développement de la transformation et de la distribution des céréales locales est indispensable (Broutin et Sokona, 1999).

Les céréales locales sont celles cultivées à l'intérieur du pays, généralement durant la saison des pluies (hivernage). Elles sont composées du mil (sorgho), du millet (*Pennisetum*), du maïs, du riz pluvial ou irrigué et du fonio. Concernant le riz irrigué, il peut être cultivé en saison sèche comme durant l'hivernage. Dans le cadre de cette recherche, les céréales locales étudiées concernent uniquement le mil et le maïs.

Au Sénégal, l'activité de valorisation des céréales locales est principalement menée et dirigée par les femmes : 98% des acteurs du secteur de la transformation artisanale et semi-industrielle sont des femmes (PAPA, 2018). Il faut distinguer les entreprises de trois sous-secteurs artisanaux, semi-industriels et industriels. Le secteur artisanal concerne les femmes ambulantes transformatrices et commerçantes de produits dérivés céréaliers et les entreprises de mouture de mil (moulins). Le secteur semi-industriel est constitué par les groupements, associations et entreprises individuelles. Les entreprises industrielles, dans cette recherche, sont définies comme celles qui ont la capacité d'influer sur la productivité du travail, d'élever le niveau de formation, de faire progresser la qualité du capital humain et du capital technique, de stimuler l'exploitation productive des ressources naturelles, d'accroître le niveau des échanges entre les secteurs et en leur sein, d'améliorer et de diffuser le potentiel scientifique, technique et technologique, etc. (Mansoor et al., 2019).

Toutefois, il est noté un regain d'intérêt pour les céréales locales. Grâce à l'existence de nouveaux débouchés qui sont les circuits de distribution comme les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), supérettes, supermarchés, et boutiques dédiées aux céréales locales, présentes partout en milieu urbain et semi-urbain au Sénégal. Avec l'avènement de ces réseaux, plusieurs types d'entreprises offrent des gammes très diversifiées de produits à base de céréales locales.

Cependant, pour la transformation du mil, une seule entreprise offre un choix diversifié de produits avec notamment des produits surgelés.

Le développement des chaînes de valeur des céréales locales est une véritable opportunité pour les pays africains en termes d'emplois et de balance commerciale. Elle permet de connecter la production agricole à une demande urbaine et rurale croissante pour des produits élaborés et de qualité garantie. En outre, ces chaînes de valeur reposant largement sur des femmes entrepreneures, leur développement contribue à renforcer leur statut.

Ainsi, pour ce rapport, un certain nombre de questions nous interpelle :

- Quel est l'état actuel des lieux pour chaque maillon de la chaîne de valeur agricole des céréales locales ?
- Quels sont les produits dérivés de mil et de maïs qu'offrent les entreprises de transformation secondaire ?
- Quels sont les potentiels du marché d'exportation des produits dérivés de mil ?
- Quelles sont les forces, faiblesses, les opportunités et menaces des entreprises de transformation de céréales locales ?
- Comment les entreprises de transformation de mil sont-elles réparties à l'intérieur du territoire national ?

Cette recherche qui concerne le Sénégal, a pour principal objectif une analyse d'ensemble des différents maillons de la chaîne de valeur des céréales locales particulièrement le mil et le maïs.

Elle propose (i) un état des lieux du marché des céréales locales (mil, maïs) concernant chaque maillon de la chaîne de valeur agricole : la production, la commercialisation, la transformation (présentation des transformateurs, la cartographie des entreprises de transformation, la politique de prix des transformateurs), la consommation, le marché d'exportations des produits dérivés de mil et (ii) une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces pour chaque type d'entreprises de transformation de mil.

La méthodologie s'appuie sur une revue de la littérature d'un ensemble de documents traitant des chaînes de valeur agricoles des céréales locales. Il s'agit des documents suivants :

- Thèse portant sur l'analyse du marché des produits dérivés de mil (Barro, 2018).
- Rapport de l'Ipar sur l'analyse de la consommation des céréales locales en milieu urbain versus rural (Niang et al, 2017).

- Rapport du Projet d'Appui aux Politiques Agricoles (PAPA) (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER, 2018)

La méthodologie s'appuie également sur une analyse, des volumes, des recettes d'exportation et des principales destinations des produits dérivés de mil, sur la période 2009-2019. Les données d'exportation des produits dérivés de mil sont recueillies auprès de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID), en 2019. Une analyse SWOT de chaque type d'entreprises de transformation de mil (artisanale, semi-industrielle et industrielle) est également réalisée.

1) Etat des lieux sur la Production des céréales locales mil et maïs

Au Sénégal, les céréales locales telles que le mil et le maïs font partie des aliments de base des populations urbaines comme rurales. Elles sont également très utilisées pour la consommation du bétail et de la volaille. C'est pourquoi l'augmentation de la production locale de ces céréales est devenue une priorité pour le pays.

Le mil est cultivé principalement au centre du pays plus connu sous l'appellation du Bassin arachidier (Kaolack, Fatick, Louga, Thiès, Diourbel, Casamance) et dans la région de Tambacounda. Le mil tolère la sécheresse, un faible niveau de fertilité des sols et des températures élevées, il nécessite un minimum de 200 à 250 mm d'eau (Kassam, 1976). En revanche, la culture du maïs, est plus exigeante. Très gourmand en eau, le maïs se cultive principalement dans le bassin arachidier et dans la région de Tambacounda. Le programme « maïs » initié en 2003 par le gouvernement avait diffusé la culture dans toutes les régions du Sénégal mais l'effet recherché n'a pas été atteint. En effet, depuis 2003, la production s'est presque maintenue à ce niveau (Ndiaye et Niang, 2010). En revanche, avec 580 705 tonnes, la production de maïs a augmenté en 2019-2020 de 45 002 tonnes par rapport à son niveau de la campagne agricole 2018-2019 et aux années antérieures. Cette hausse de la production de maïs peut être justifiée par l'usage de semences certifiées par les producteurs. En effet, le programme des corridors céréaliers mis en place en 2014 par le gouvernement sénégalais dans le cadre du Programme Sénégal Émergent (PSE) attribue des lots de semences certifiées aux producteurs dans les principales zones de production de maïs. Malgré tous ces efforts, les importations de maïs sont encore élevées notamment pour répondre aux besoins de l'alimentation animale.

Au Sénégal, lors de la campagne agricole 2019-2020, le mil a enregistré une production de 807 044 tonnes contre 897 348 tonnes en 2018-2019, soit une baisse de 90 304 tonnes (DAPSA, 2019). Cette régression de la production du mil est surtout liée à une diminution des superficies emblavées de 28 542 hectares entre les campagnes agricoles 2018-2019 et 2019-2020. Cette diminution de la production du mil est également justifiée par la crise sanitaire de 2019 liée à la Covid qui a entraîné une fermeture des circuits de distribution.

2) Etat des lieux sur le Commerce des céréales locales (mil et maïs)

Le mil et le maïs sont des cultures vivrières néanmoins commercialisées au niveau des grossistes et détaillants. Avec une valeur moyenne des ventes pour le mil, en 2019, de 91 100 FCFA et de 101 973 FCFA pour le maïs, soit une hausse de 12, 71% par rapport en 2018 pour le mil et 15% pour le maïs (importé et local) (DAPSA, 2019).

Sur le plan de la contractualisation, les producteurs de céréales locales (mil, maïs), surtout ceux du Bassin arachidier (Wack-Ngouna), ont désormais accès à des cadres contractuels appuyés par des banques, qui leur permettent de négocier des accords avec les industriels et les commerçants locaux. Selon les principes de contractualisation, les producteurs s'organisent pour produire des céréales de qualité, tandis que la banque agricole facilite la fixation des prix et les transactions avec les industriels acheteurs (USAID et Feed the future, 2019).

Au Sénégal, la commercialisation du mil et du maïs est généralement assurée par le commerce de détails et les grossistes. Les grossistes sont principalement situées dans les marchés urbains ou semi-urbains. Concernant le commerce de détails des céréales locales, il est composé par les boutiques de quartiers situées dans les marchés, les superettes et les supermarchés. Le mil est la céréale locale la plus présente dans les entreprises de vente en gros et en détails de céréales.

Les détaillants s'approvisionnent principalement au niveau des grossistes (soit 48%) surtout pour ceux qui se trouvent hors de Dakar (PAPA, Enquête commerçants 2018). L'achat et le stockage du mil, en période de forte production, de la part des commerçants, peuvent contribuer à la réduction de la rareté du mil sur le marché, en période de soudure. L'analyse des prix du mil et du maïs montrent qu'ils fluctuent dans l'année avec des maxima durant la période de soudure (hivernage) liée à une forte baisse de l'offre en mil ou maïs. Le prix varie également d'une année sur l'autre en fonction du volume de la production liée aux conditions climatiques (culture pluviale). En 2019, les prix moyens maximums des céréales locales (mil, maïs), des mois de février à décembre, relevés dans les bulletins « les céréaliers » d'inter-réseaux se situent à :

- 184 FCFA le kg (maïs bord champ), 180 FCFA le kg (mil bord champ).
- 195 FCFA le kg (maïs en gros zone de production notée ZP), 201 FCFA le kg (mil zones de production en gros).

- 220F CFA le kg (maïs en gros zone de consommation notée ZC), 212 FCFA le Kg (mil en gros zone de consommation).

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution des prix du mil et du maïs, en 2019, au Sénégal, dans leurs zones de production, de consommation et au bord champ.

Tableau 1 : Evolution des prix des céréales locales (mil, maïs) en 2019

Prix céréales (mil, maïs) en 2019 au Sénégal	Mois de l'année 2019					
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Prix Maïs Bord Champ	175	180	185	185	185	185
Prix Maïs Gros ZP	190	195	185	195	195	195
Prix Maïs Gros ZC	220	220	220	220	220	220
Prix Mil Bord Champ	165	165	170	170	175	190
Prix Mil Gros ZP	185	185	185	185	200	210
Prix Mil Gros ZC	200	200	205	205	205	220
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Prix Maïs Bord Champ	185	185	185	185	185	
Prix Maïs Gros ZP	195	200	200	200	200	
Prix Maïs Gros ZC	220	220	220	220	220	
Prix Mil Bord Champ	190	190	190	190	190	
Prix Mil Gros ZP	210	210	215	215	210	
Prix Mil Gros ZC	220	220	220	220	220	

Source : Bulletin mensuel « Les céréaliers », 2019, d'inter-réseaux

3) Etat des lieux sur la Transformation des céréales locales (mil et maïs)

Trois produits de transformation primaire des céréales locales existent (Barro, 2018) :

- Le *Sankal*, est une mouture grossière des grains de mil brut, préalablement décortiqués à secs ou humides, suivie d'un tamisage pour séparer la farine. Le *Sankal* est un produit intermédiaire entre les grains de mil bruts et le *Soungouf*.
- Le *Soungouf* est une farine de couleur beige qui sert à la préparation de produits de transformation secondaire. L'amidon qui se trouve dans le *Soungouf* est également très nutritif.

- Le son contient les enveloppes et une partie du germe après décorticage du mil brut. Le son représente entre 18 et 20 % du grain de mil brut. C'est la partie la plus riche en vitamines, minéraux et protéines.

La transformation secondaire permet de passer du *Soungouf* aux produits secondaires qui sont (Barro, 2018) :

- Le *Tiéré* qui est le résultat de la cuisson à la vapeur d'une pâte de *Soungouf* de mil ou de maïs, hydratée correctement, roulée et fermentée facultativement.
- Le *Tiakry* qui résulte de la cuisson à la vapeur d'une pâte de *Soungouf* de mil ou de maïs, hydratée correctement et roulée grossièrement par rapport au *Tiéré*.
- L'*Arraw* qui sont de petites boulettes de mil, obtenues à partir de *Soungouf* de mil ou de maïs mélangé à de l'eau et roulée. C'est avec l'*Arraw* qu'on prépare le *fondé* (bouillie de mil ou maïs) et le *Lakh* (bouillie de mil ou maïs accompagnée de lait caillé).

En milieu urbain, plusieurs types d'entreprises fabriquent et vendent ces produits.

- **Le secteur artisanal de la transformation du mil**

Jusqu'aux années 2000, des femmes, souvent migrantes (exode rural) effectuaient les opérations de décorticage, de mouture avec des équipements traditionnels manuels (mortiers, pilons, tamis...) (Gueye, 2006). Elles s'installaient dans les quartiers périphériques des grandes villes.

Aujourd'hui, des ateliers mécanisés les ont remplacés. Il s'agit d'entreprises implantées dans les quartiers ou les marchés qui assurent mouture, décorticage, et parfois, en parallèle, la vente. Cependant, 82% de ces ateliers de meunerie pratiquent uniquement les opérations de décorticage et de mouture sous forme de prestation, 18% étant à la fois prestataires et vendeurs de produits céréaliers ou légumineux (PAPA, 2018).

Par ailleurs, des petites entreprises artisanales de statut individuel, à 98% des femmes, transforment et vendent les produits dérivés de mil aux abords des quartiers périphériques des grandes villes, Les principales sources de financement de leurs activités de transformation de mil proviennent des revenus propres d'activités non agricoles, à hauteur de 37% et des dons d'amis ou de proches pour 26% (PAPA, 2018).

- **Le secteur semi-industriel**

Le secteur semi-industriel est composé des entreprises de formes individuelles, associations et de Groupement d'Intérêt Economique (GIE) qui représentent le plus grand nombre.

Les points communs entre les entreprises artisanales et semi-industrielles de transformation de mil sont :

- Le caractère familial de l'entreprise dont les employés sont de la famille et/ou du quartier. Cela va de pair avec un faible du niveau de formation des entrepreneurs et des travailleurs.
- L'absence de financement de la part des institutions financières.
- Les emballages
- La labellisation.

À l'instar du secteur artisanal, le secteur semi-industriel finance ces activités de transformation à 32% avec des revenus propres provenant d'activités non agricoles réalisées, au Sénégal et à 18% par des dons reçus des amis et de la famille. La proportion d'entreprises financées de la part des institutions financières sont très faibles soit 5% pour le secteur semi-industriel et 1% pour le secteur artisanal (PAPA, 2018).

Les entreprises semi-industrielles n'offrent pas les garanties considérées comme crédibles par les établissements financiers. Par exemple, leurs équipements ne peuvent faire l'objet d'un nantissement : ils sont en général amortis ou obsolètes, leur valeur de revente sont faibles, ils ne peuvent être loués. Par ailleurs, leur activité ne repose pas sur des contrats de vente de longue durée.

Ainsi, seul 1% des entreprises semi-industrielles ont un accès aux services de vente des équipements et 9% nouent des relations contractuelles dans le cadre de leurs activités (PAPA, 2018). Pour celles qui contractent, la durée de la contractualisation n'excède pas 10 mois.

Les entreprises du secteur semi-industriel emploient à 87% un type de conditionnement en sachet plastique, 8% d'entre elles choisissent l'emballage en papier et 5% utilisent la boîte plastique (PAPA, 2018).. Une loi récente¹ interdit l'usage, la vente et la distribution de l'emballage en plastique. Le sachet en polyéthylène doit être remplacé par d'autres types de conditionnement biodégradables (papier, bioplastique). Cependant, au Sénégal, il n'existe pas assez d'usines de fabrication des emballages biodégradables et ces types d'emballage sont

¹ Loi n°2020-04 du 8 janvier 2020 relative à la prévention et à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques

couteux. Ceci pourrait augmenter le prix de vente final des produits dérivés de mil et entraîner une baisse de la demande.

Globalement, les secteurs industriels et semi-industriels ont en commun le statut formel des entreprises les matériaux de conditionnement (plastique, papier, boîte), la semi-mécanisation dans le système d'emballage et la commercialisation avec des marques.

- **Le secteur industriel**

Les entreprises industrielles, dans cette recherche, sont définies comme celles qui ont la capacité d'agir sur la productivité du travail, d'élever le niveau de formation, de faire progresser la qualité du capital humain et du capital technique, de stimuler l'exploitation productive des ressources naturelles, d'accroître le niveau des échanges entre les secteurs et en leur sein, d'améliorer et de diffuser le potentiel scientifique, technique et technologique, etc. (Mansoor, Issoufou, et Sembene, 2019).

Au Sénégal, le secteur industriel de transformation de céréales locales est peu étendu, dans l'ensemble, le secteur industriel transforme les céréales importées comme le blé et le maïs. Le maïs local n'est pas très prisé dans la transformation industrielle à cause de son offre insuffisante. Le blé est transformé en farine pour la fabrication de pain, gâteaux et beignets. Le maïs importé est surtout utilisé pour la fabrication des aliments pour le bétail et la volaille. Le petit nombre d'industries traitant des céréales locales comme le mil s'explique par certaines contraintes. En effet, à l'instar des Moulins Sentenac, certaines industries qui avaient utilisé les céréales locales ont été contraintes d'arrêter (Broutin et Bricas, 2006). Pour ces dernières, les principales causes de fermeture étaient :

- Les difficultés récurrentes d'approvisionnement en céréales locales.
- Le haut niveau des prix du mil à certaines périodes de l'année.
- La faiblesse de la marge.

Entre 2000 et 2020, ceci a découragé les minoteries à investir dans la transformation de céréales locales comme le mil et maïs (Sahel, 2006).

Toutefois, aujourd'hui, on note un regain d'intérêt pour les céréales locales de la part des industriels grâce aux réseaux de GMS présents dans toutes les villes du Sénégal.

Plusieurs industriels se sont à nouveau spécialisés dans la production des céréales locales, surtout le mil et offrent des gammes très diversifiées de produits, tels que *Mamelles Jaboot*, la *Vivrière*, *Free Work Services* etc.

Dans cette recherche, l'entreprise *Mamelles Jaboot* est choisie comme représentative du secteur industriel pour plusieurs raisons :

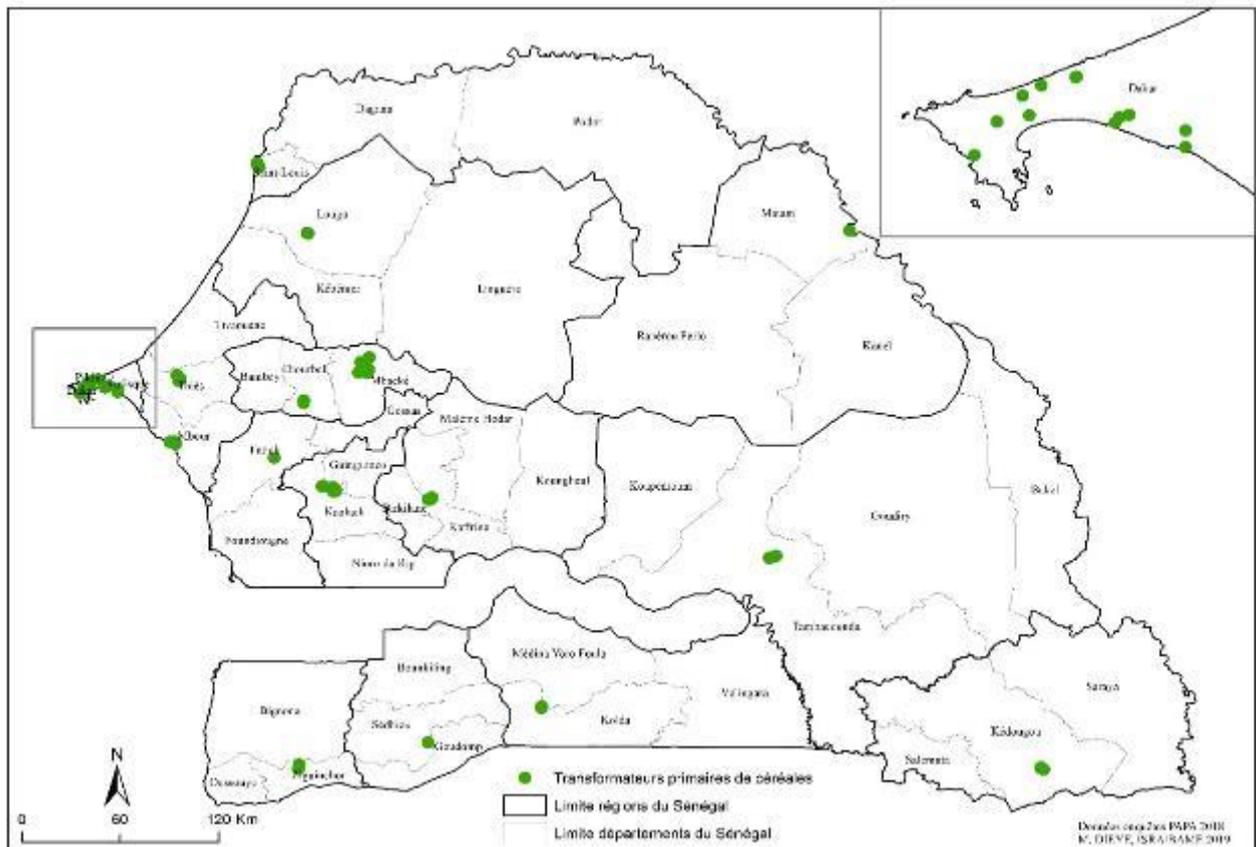
- Le niveau du capital humain : le niveau d'instruction et de qualification du personnel qui bénéficie de formation, est plus avancé que dans les autres entreprises de transformation de mil du secteur industriel.
- Le niveau du capital travail le nombre d'heures de travail journalier du personnel est mieux respecté que dans les autres types d'entreprises de ce secteur.
- La sécurisation de l'approvisionnement en intrants par la contractualisation avec les producteurs.
- La maîtrise du circuit de distribution.
- Le niveau d'innovation de l'entreprise.

4) Cartographie des entreprises de transformation de céréales locales (mil, maïs)

- **Les entreprises de transformation primaire de céréales locales (mil et maïs)**

Les ateliers de mouture de céréales locales (et de légumineuses) offrent les prestations de services de mouture, de décorticage et de brisure. Ces entreprises transforment les céréales locales en produits de transformation primaire tels que le *Sankal*, le *Soungouf* et le son. Elles sont majoritairement informelles mais jouent un rôle fondamental dans la transformation et le développement de la chaîne de valeur agricole des céréales locales. Elles sont généralement implantées à l'intérieur des marchés permanents. 98% des ateliers sont dirigées par des hommes. Les femmes sont peu présentes dans la transformation primaire des céréales locales. La figure (1) montre que les ateliers de mouture de mil se localisent plus dans les grandes villes surtout à Dakar. Ils sont moins nombreux en monde rural et constituent un secteur d'activités essentiellement masculin. Ces entreprises se trouvent plus dans les centres urbains ou à leur périphérie afin de bénéficier de l'accès à l'électricité.

Figure 1 : Cartographie des entreprises de transformation primaire de mil

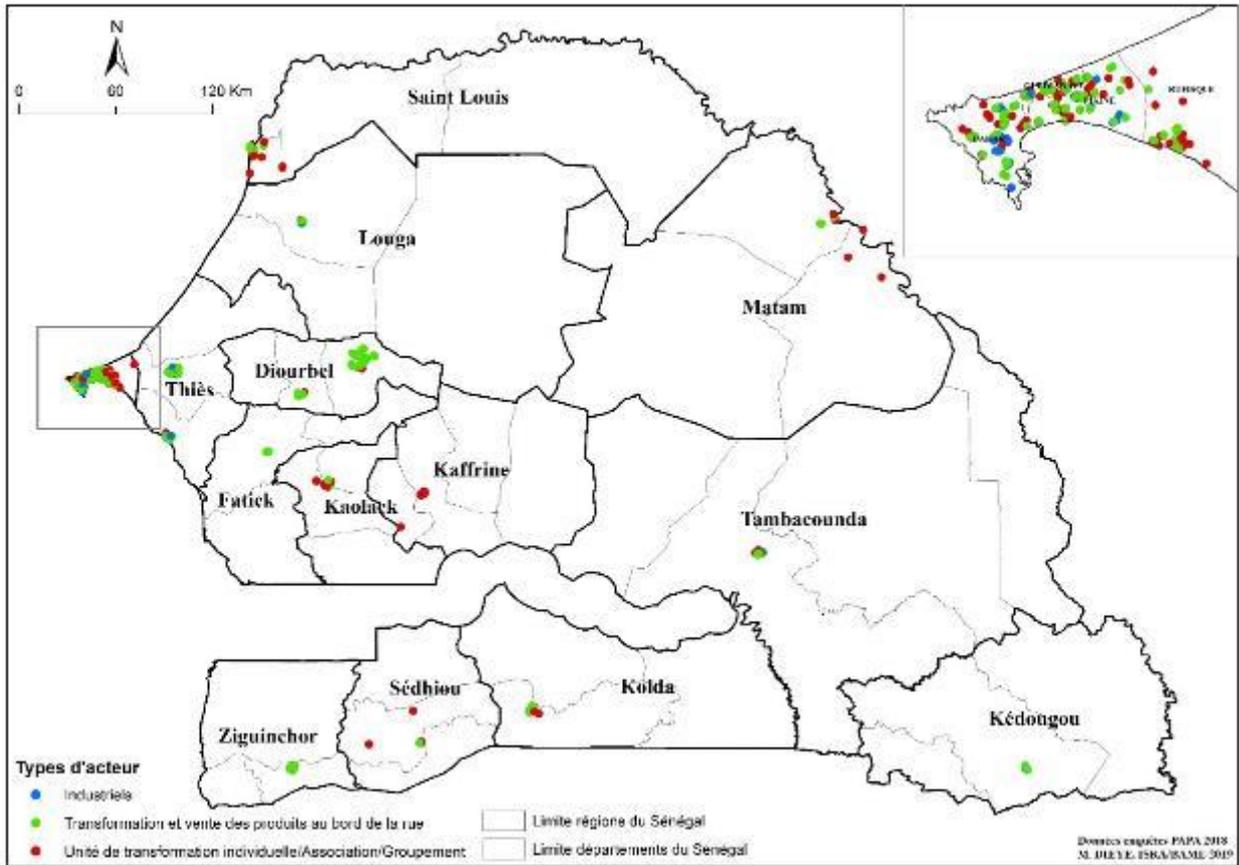


Source : Barro, 2018, à partir des données du PAPA

- **Les entreprises de transformation secondaire de céréales locales**

La figure (2) montre que les entreprises de transformation secondaire de céréales locales sont plus nombreuses dans les centres urbains où l'activité de transformation se fait sous forme de prestations de services par des entreprises de différents secteurs économiques. En milieu rural, l'activité de transformation du mil est généralement effectuée par le ménage. Les entreprises de transformation secondaire sont plus présentes à Dakar et respectivement dans les sept autres villes suivantes : Diourbel, Saint-Louis, Kaolack, Matam, Sédhiou, Tambacounda et Kédougou.

Figure 2 : Cartographie des entreprises de transformation secondaire de mil



Source : Barro, 2018, à partir des données du PAPA

5) Offre en produits dérivés de mil et de maïs des entreprises de transformation secondaire de céréales locales

• Etat des lieux de l'offre en produits dérivés céréaliers (mil et maïs) par secteurs d'activités économiques des entreprises

Selon (Barro, 2018), les produits issus de la transformation primaire (*Sankal, Sounouf*) des entreprises artisanales et semi-industrielles ne contiennent que du mil. En revanche les produits issus de la transformation secondaire sont composés :

- Le *Tiéré* 70% de mil et 30% de maïs ;
- L'*Arraw* 70% de mil et 30 % de riz ;
- Le *Tiakry*, 80% de mil et 20% de maïs.

Dans le secteur industriel, les produits dérivés de mil offerts par l'entreprise *Mamelles Jaboot* qui fabrique uniquement des produits issus de la transformation secondaire de mil ou produits roulés de mil (*Tiakry, Tiéré, Arraw*). En effet, cette entreprise a étudié le marché des produits dérivés de mil et a orienté son offre sur ces produits qui étaient moins présents sur le marché à l'époque. Durant les années 2000, les produits roulés séchés de mil proposés par les entreprises

du secteur artisanal et semi-industriel n'étaient pas de très bonne qualité, ils contenaient souvent des impuretés (sable, cailloux, autres objets non comestibles). En conséquence, leur consommation en milieu urbain était très limitée.

Globalement, les entreprises de transformation de céréales locales, offrent une large gamme de produits dérivés céréaliers (mil et maïs).

Dans le secteur artisanal, les entreprises proposent des produits dérivés de mil et de maïs prêts à la consommation (frais) ou secs. Ils sont généralement fabriqués et vendues par les femmes ambulantes qui vendent également des plats à base de céréales locales (bouillies de mil ou maïs, couscous à base de mil ou maïs etc.). Ces dernières années, en milieu urbain, il est noté une prolifération récente et soudaine des gargotes, étalages de femmes vendeuses. Ce qui augmente la disponibilité des produits dérivés de céréales locales et l'engouement des consommateurs pour ces produits. Elles proposent, aux heures des repas, des beignets, des plats à base de produits dérivés de mil avec incorporation d'environ 20 à 30% de maïs et des produits uniquement à base de maïs. Les plats à base de produits dérivés de maïs sont plus vendus par les femmes originaires des pays de la sous-région. Elles s'installent généralement aux alentours des marchés, d'habitude très tôt dans la matinée (entre 7 h et 9 h). Leurs clients sont des travailleurs du secteur informel installés aux alentours des marchés et également leurs compatriotes qui habitent à côté de leurs lieux de vente.

En 2014, l'entreprise industrielle, les *Mamelles Jaboot* a mis sur le marché des produits dérivés de mil surgelés. La cuisson des surgelés de mil est plus rapide que celle des produits séchés. La lenteur de cuisson des produits séchés s'explique par la déshydratation complète causée par le séchage au soleil ou séchoir. De plus, les prix proposés pour les produits surgelés sont très abordables en moyenne 590 FCFA/kg pour l'entreprise du secteur industriel *Mamelles Jaboot* (Barro, 2018). Dans le secteur semi-industriel, les produits surgelés de mil sont vendus par peu d'entreprises sous des formats de 500 g ou 1 kg, alors que pour le secteur industriel le poids des produits surgelés vendus est d'un kilogramme (1 kg). La production des produits dérivés de mil des entreprises du secteur semi-industriel a commencé récemment en 2020 contrairement aux entreprises industrielles qui ont débuté depuis 2014.

Depuis quelques années, le secteur industriel offre également des produits millets et lactés conditionnés dans des sachets en plastique ou en pots de 250 g très raffinés répondant aux attentes et aux exigences des consommateurs surtout urbains (Barro, 2018).

En plus de *Mamelles Jaboot*, deux autres entreprises du secteur industriel laitier la Laiterie du Berger et de SATREC proposent des produits millets lactés respectivement sous leurs marques *Dolima* et *Ardo*.

Les vendeurs de lait caillé du secteur artisanal et informel mélangent des produits dérivés de mil, du sucre et du lait caillé directement devant le client, avec un conditionnement moins raffiné et souvent avec des normes d'hygiène et de qualité moins respectées. Ces produits sont appelés « *Nekh Soow* » au Sénégal. Ces vendeurs commandent les produits dérivés de mil à des femmes vendeuses de rue ou à des Groupements de femmes transformatrices de céréales locales.

Du côté du secteur semi-industriel également, le conditionnement des produits dérivés de mil change, le sachet plastique de type polyéthylène non-biodégradable est remplacé par le paquet en carton ou aluminium ou du bioplastique biodégradable.

Du point de vue de la qualité des produits dérivés de mil, des améliorations ont été faites, comparativement aux années 1990 où leur consommation était limitée par la présence d'impuretés comme les cailloux, le sable et d'autres éléments non comestibles (Broutin et Sokona, 1999).

Parmi les céréales locales transformées et destinées à la consommation humaine, au Sénégal, le mil est plus présent.

Le maïs est peu transformé pour la consommation humaine. Les entreprises, principalement du secteur semi-industriel (GIE, Associations, entreprise individuelle), proposent la brisure, la farine et le pop-corn.

Toutefois, le maïs est aussi généralement incorporé à faible pourcentage dans la fabrication des produits dérivés céréaliers. L'incorporation du maïs, selon les transformateurs ; apporte une bonne texture et une belle visuelle et procure plus de goût aux produits dérivés de mil. L'usage unique du mil donne une coloration noirâtre au produit final. La majeure partie des consommateurs préfèrent les produits dérivés de mil mélangés avec du maïs à ceux composés uniquement de mil.

Par ailleurs, le maïs est la céréale la plus présente dans l'industrie d'aliments du bétail et de la volaille. Le maïs le plus utilisé par ces industriels est importé., en raison d'une offre locale de maïs insuffisante pour satisfaire la demande croissante de ces entreprises industrielles. Celles-ci revendent en gros aux commerçants d'aliments de bétail et de la volaille.

6) Etat des lieux de la Consommation des céréales locales (mil, maïs)

- **Quantités consommées en mil et maïs au Sénégal** (Niang et al., 2017)

La consommation moyenne annuelle de mil par personne est estimée à 30,2 kg/personne/an au niveau national. Cette valeur est inférieure à la moyenne des zones rurales (53,3 kg/personne/an) et supérieure à celle au niveau urbain (23,1 kg/personne/an). En zones rurales, les consommations les plus élevées sont répertoriées dans la Bassin arachidier. Dans les zones rurales de Kaolack/Kaffrine, de Mbour, de Touba et Thiès on enregistre les consommations sont respectivement de 102 kg/personne/an, 94,7 kg/personne/an et 91,6 kg/personne/an. La plus faible consommation est notée dans les zones rurales de Ziguinchor (7,9 kg/personne/an). Au niveau urbain, la ville de Touba à la consommation la plus élevée (53,3 kg/personne/an), celle de Kédougou est la plus faible (3,8 kg/personne/an).

Les principaux lieux d'achat des produits dérivés de mil (*Tiakry, Tiéré, Arraw, Sankal, Soungouf*) sont les marchés permanents (60%), les boutiques de quartier (23%) qui offrent les prix les plus bas.

La consommation moyenne de maïs est estimée à 9,2 kg/personne/an au niveau national. Cette valeur est inférieure dans les zones rurales (19,5 kg/personne/an). Elle est supérieure en ville (6,0 kg/personne/an). En zones rurales, les valeurs moyennes les plus élevées sont répertoriées dans cinq des sept zones agro-géographiques. Les zones rurales de Sud-Est enregistrent les valeurs moyennes les plus élevées avec 37,4 kg/personne/an et 37,1 kg/personne/an pour Kédougou et Tambacounda respectivement. Les autres zones rurales qui enregistrent des moyennes relativement importantes sont celles de Kaolack/Kaffrine (31,8 kg/personne/an), de Mbour (35,1 kg/pers.) de Matam (28,6 kg/personne/an) et de Kolda (24,7 kg/personne/an). Ces résultats dénotent un niveau de consommation relativement proche pour l'ensemble de ces zones rurales dispersées à travers le territoire national. Au niveau urbain, les villes de Kédougou et de Tambacounda enregistrent les moyennes de consommation les plus élevées avec 16,2 kg/personne/an et 14,9 kg/personne/an respectivement. Elles sont suivies par les villes de Kaffrine et de Touba (13,4 kg/personne/an et 12,4 kg/personne/an respectivement). La ville de Saint-Louis à la consommation moyenne la plus faible avec 0,9 kg/personne/an.

Une analyse par zones agro-géographiques permet de faire des comparaisons intra et inter zones. La région de Dakar avec une consommation moyenne de 2,1 kg/personne/an a des moyennes relativement équilibrées entre ses départements à l'exception de Rufisque qui

enregistre la valeur moyenne la plus élevée de la région avec 4,7 kg/personne/an. Ces écarts de consommation relativement faibles entre les départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye pourraient refléter un niveau de préférence relativement similaire pour cette céréale. La zone des Niayes avec un niveau de consommation moyenne de 1,9 kg/personne/an très en dessous de la moyenne rurale de 19,5 kg/personne/an reflète peut-être la préférence des ménages pour d'autres céréales ou d'autres types d'aliments. En effet, cette zone est caractérisée par les cultures maraichères et la pêche ; ce qui offre plus de possibilité pour varier l'alimentation. Au niveau des zones du Centre Nord et du Sud Bassin arachidier, les milieux ruraux ont des moyennes de consommation nettement plus élevées que celles enregistrées au niveau de leurs centres urbains à l'exception des zones rurales de Touba/Thiès. Ceci s'explique par le fait que ces zones rurales du Bassin arachidier de Touba/Thiès sont situées sur des isohyètes qui ne favorisent par la production du maïs, ce contrairement à celles de Kaolack/Kaffrine. Au niveau des centres urbains du Bassin arachidier Kaffrine (13,4 kg/personne/an) et Touba (12,4 kg/personne/an) enregistrent les moyennes de consommation les plus élevées. Les moyennes de consommation enregistrées en zones rurales montrent que le maïs reste une céréale importante dans ces zones rurales malgré la forte introduction du riz dans les habitudes alimentaires. Par contre, dans les centres urbains, du fait du processus relativement long de préparation du maïs, les préférences portent plus souvent sur le riz. A l'exception des zones rurales et urbaines de Touba/Thiès, les autres zones du Bassin arachidier ont des moyennes proches ou supérieures aux moyennes de l'ensemble des milieux urbains et ruraux respectivement. Au niveau de la Vallée du fleuve, la consommation moyenne en milieu urbain notamment à Saint-Louis (0,7 kg/personne/an) est similaire à celui du Delta (0,7 kg/personne/an) (Niang et al., 2017). Par contre, dans la Moyenne Vallée, le niveau de consommation moyenne entre l'urbain notamment Matam (7,7 kg/personne/an) est presque 4 fois moins élevé que celui du rural (28,6 kg/personne/an) (Niang et al., 2017). Ici également cette dichotomie entre ces deux sous zones s'expliquent par le fait que dans la Moyenne Vallée, en plus des cultures de décrues, existent toujours des terres (zones du diéri) sur lesquelles les cultures sous pluie notamment le maïs et le mil sont pratiquées à une échelle relativement importante alors que dans le Delta, ce sont principalement les cultures irriguées qui prédominent, surtout celle du riz. Au niveau de la zone sylvopastorale, les zones rurales enregistrent une moyenne de consommation en maïs très proche de celle de l'ensemble des milieux ruraux. Par contre, la ville de Louga a un niveau de consommation en maïs relativement proche de celles des centres urbains de Dakar et de Thiès. Dans la zone Sud-Est, les villes de Tambacounda (14,9 kg/personne/an) et de Kédougou (16,2 kg/personne/an) ont des moyennes

de consommation de maïs très proches. Il en est presque de même au niveau des zones rurales de Tambacounda et de Kédougou dont la différence de consommation moyenne est seulement de 0,3 kg/personne/an. Ces moyennes en milieu rural sont les plus élevées et s'expliquent par le fait que la zone du Sud-Est se caractérise par la production relativement importante de maïs et de fonio qui constituent souvent les premiers choix de consommation céréalière. En Casamance, ce sont essentiellement les zones rurales de Kolda qui se particularisent avec une moyenne de consommation de maïs de 24,7 kg/personne/an. Les zones rurales de Ziguinchor et de Sédhiou enregistrent des moyennes de consommation très faibles. S'agissant du cas de Sédhiou, la mauvaise campagne agricole de cette année dans la zone pourrait expliquer cette faible moyenne de consommation en maïs. En effet, en Casamance les zones rurales de Kolda et de Sédhiou sont très actives dans la production de maïs (IPAR, Enquête situation de référence Naatal Mbay, 2015). En zones urbaines, toutes les trois villes de la Casamance enregistrent des moyennes de consommations très proches et similaires à celles de Dakar et Louga.

- **Dépenses en produits issus de la transformation du mil au Sénégal**

- **Dépenses en produits de transformation secondaire de mil en milieu urbain**

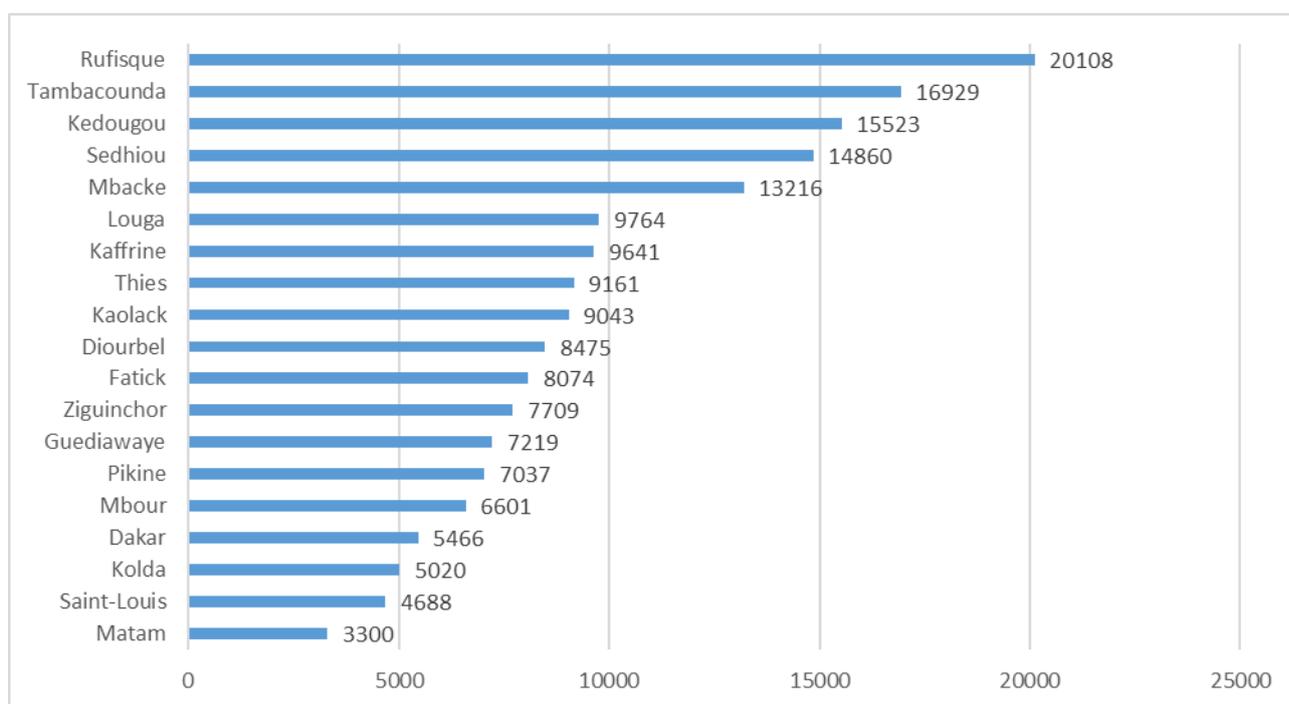
Les produits de transformation secondaire de mil sont plus demandés en milieu urbain. En zone rurale, la transformation du mil est une activité faite par les ménages eux-mêmes.

La figure 3 présente les dépenses moyennes mensuelles en produits issus de la transformation secondaire de mil, dans plusieurs villes du Sénégal en 2018. Les données utilisées sont issues de l'enquête consommation du Projet d'Appui aux Politiques Agricoles à la même année. (PAPA, 2018) La ville de Rufisque vient en premier sur les dépenses en produits secondaires de mil (20 108 FCFA/mois) suivi de Tambacounda (16 923 FCFA/mois) et de Kédougou (15 929 FCFA/mois). Les montants des dépenses en produits dérivés de mil élevés obtenus dans ces trois villes s'expliquent par leur disponibilité. L'analyse de la figure 3 montre également que les produits issus de la transformation secondaire du mil sont très peu achetés. En effet les acteurs de la transformation de mil, peinent à trouver des marchés durables pour écouler leurs produits. La majorité des ménages urbains, au Sénégal, transforment eux-mêmes le mil en produits de transformation secondaire car le mil grain brut et le mil grain décortiqué sont largement dominants dans les quantités achetées et/ou autoconsommées du mil (PAPA, 2018 ; Mané et Dia, 2017)

Ceci peut être lié à plusieurs facteurs tels que (Barro, 2018) :

- L'absence de promotion (marketing) pour accroître la visibilité des produits dérivés de mil (Barro, 2018). Le développement des marchés et une meilleure valorisation des céréales locales au Sénégal passe par des actions de promotion, une réduction des coûts de la transformation et un effort au niveau des services en appui aux producteurs afin de faciliter la hausse des rendements et, par-là, rendre le mil plus compétitif en milieu urbain comme rural (Julien, 1999).
- Le coût élevé des produits dérivés de mil en sachets comparé à la transformation par soi-même. Les produits dérivés de mil en sachets, en effet, peuvent coûter un peu cher pour les ménages qui ont majoritairement des niveaux de vie modestes au Sénégal. Par contre, les produits dérivés des femmes vendeuses correspondent bien au pouvoir d'achat des sénégalais. Ainsi, les produits artisanaux sont largement consommés par les populations aux plus faibles revenus compte tenu de leur faible coût et de leur vente sous forme très fractionnée, adaptée au pouvoir d'achat limité d'une grande part de la clientèle (Broutin et Bricas, 2006).

Figure 3: Dépenses moyennes mensuelles en produits de transformation secondaire en fonction des villes



Source : Barro, 2018 à partir des données (PAPA, 2018)

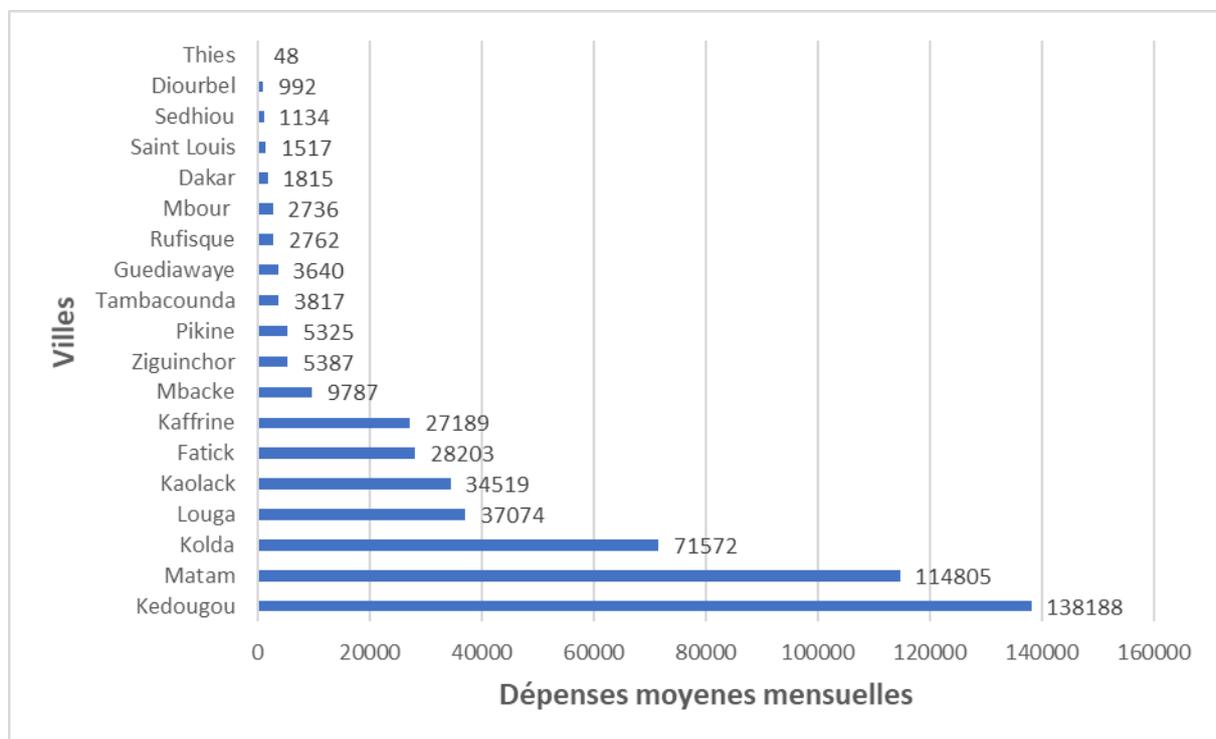
- **Dépenses en produits de transformation primaire du mil**

L'analyse comparative des figures 3 et 4 montre que les produits issus de la transformation primaire sont plus achetés en milieu urbain. Les produits de la transformation primaire du mil

sont difficilement transformables par les ménages eux-mêmes en milieu urbain car nécessitant des heures de pilage au mortier. Ce qui explique que les ménages préfèrent recourir aux services des ateliers de mouture, pour effectuer ces transformations. Ces produits sont aussi transformés et vendus par les acteurs du secteur artisanal et semi-industriel.

Cependant, en milieu rural, l'activité de transformation primaire du mil est faite par le ménage. Les ménages ruraux emploient les outils traditionnels de pilage et de décorticage du mil (mortier et pilon). Les ateliers de mouture du mil sont moins fréquents en milieu rural. Cette situation est justifiée par l'accès à l'électricité limité dans les zones rurales du Sénégal.

Figure 4 : Dépenses moyennes mensuelles en produits de transformation primaire en fonction des villes



Source : Barro, 2018, à partir des données (PAPA, 2018)

7) Le marché d'exportation des produits dérivés de mil au Sénégal

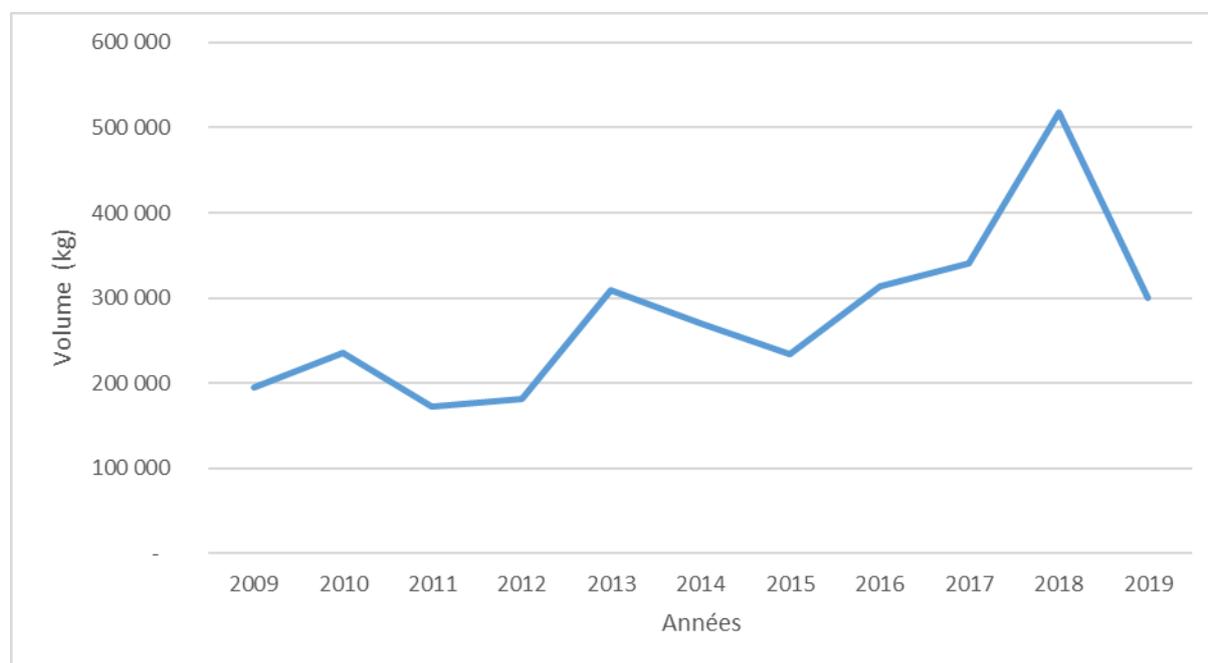
Le marché de l'exportation est devenu un créneau potentiel pour les produits dérivés de mil. Les entreprises de transformation de mil offrent de plus en plus de produits de qualité pour l'exportation. Le développement de l'exportation des produits du terroir au cours de ces dernières années est une parfaite illustration de la vitalité du secteur agricole, au Sénégal.

Évolution des volumes d'exportations en produits dérivés de mil entre 2009-2019, au Sénégal

La figure 5 montre qu'en moyenne, sur la période 2009-2019, près de 28 tonnes de produits issus de la transformation primaire et secondaire de mil ont été exportées, chaque année. Les entreprises de transformation peinent à satisfaire la demande. Le potentiel est important.

Pour preuve, le volume d'exportations le plus élevé est atteint en 2018, année au cours de laquelle la production de mil était en hausse de 34% par rapport à 2016 et de 46% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Figure 5 : Évolution des volumes exportés en kg de produits dérivés de mil sur la période 2009-2019



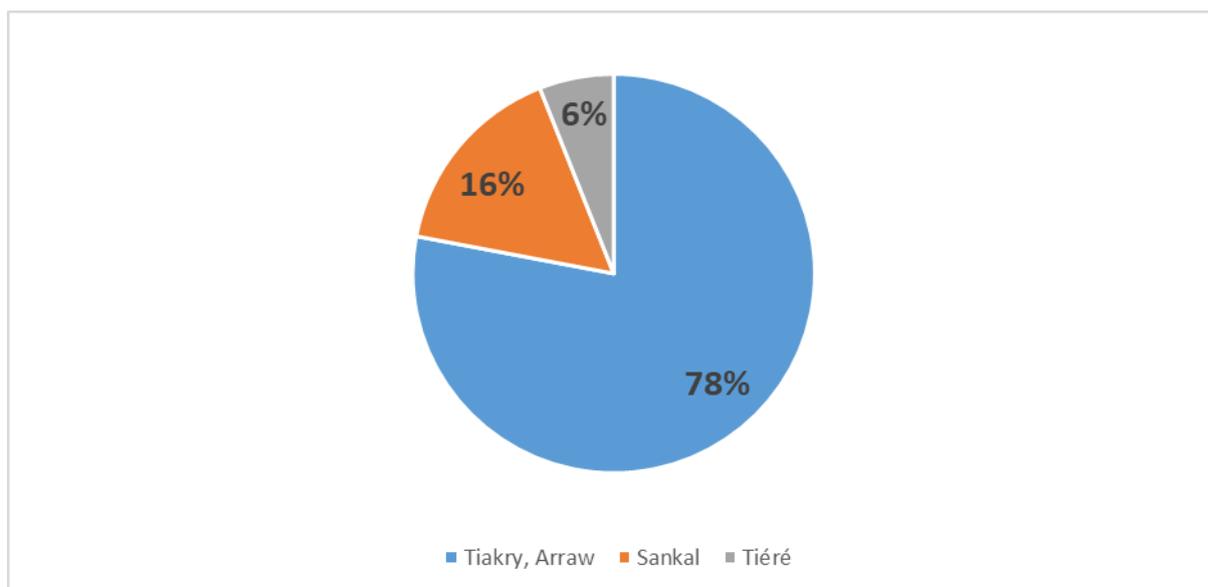
Source : Barro, à partir des données (DGID, 2018)

Parts et Types de produits dérivés de mil exportés entre 2009-2019 au Sénégal

La figure 6 montre que durant ces 10 dernières années, les produits dérivés de mil exportés sont : le *Tiéré*, l'*Arraw*, le *Tiakry* et le *Sankal*. Le *Tiéré* est plus présent, (78%). Suivis du *Tiakry* et de l'*Arraw* (ensemble 16%). Le *Sankal* est moins présent (6%).

Les consommateurs des produits dérivés de mil exportés sont principalement les Sénégalais de la Diaspora. Ceux-ci ont la même forte préférence pour le *Tiéré* que les consommateurs du Sénégal (PAPA, 2018).

Figure 6 : Proportion des types de produits dérivés de mil exportés entre 2009-2019 du Sénégal

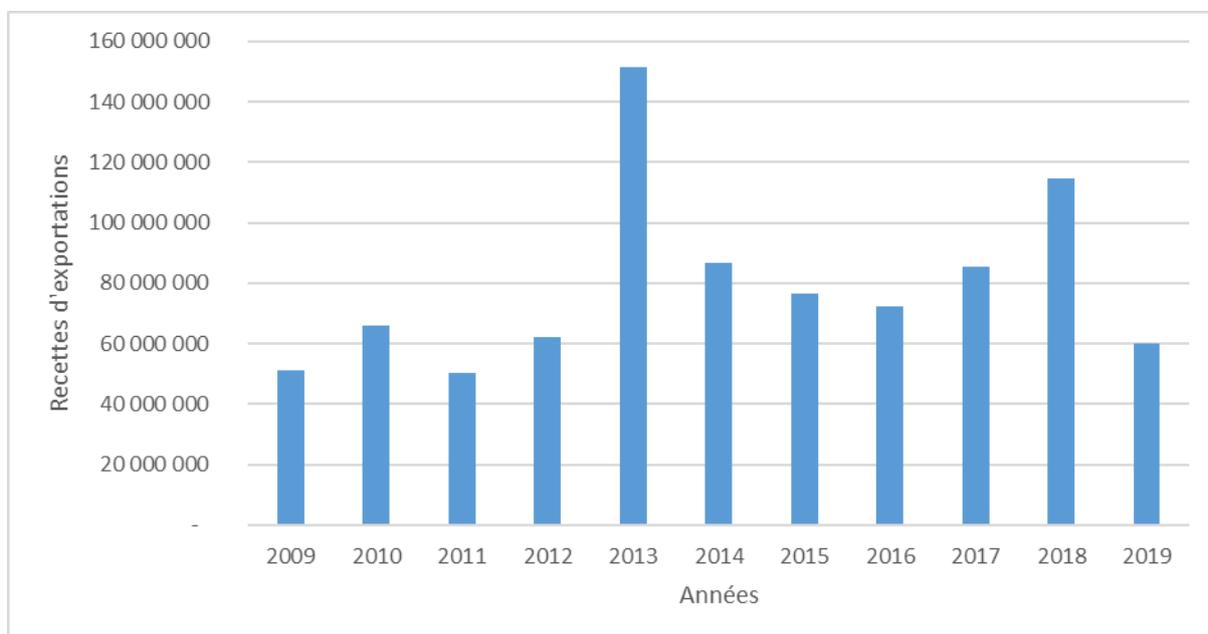


Source : Barro, à partir des données (DGID, 2018)

Évolution des recettes d'exportations (en FCFA) en produits dérivés de mil sur la période 2009-2019 au Sénégal

La figure 7 montre que les recettes ont été les élevées en 2013, avec plus de 151 millions de FCFA.

Figure 7: Évolution de la recette d'exportations (en FCFA) de produits dérivés de mil entre 2009-2019



Source : Barro, à partir des données (DGID, 2018)

L'analyse comparée des volumes (figure 5) et des valeurs (figure 7) par types de produits dérivés de mil exportés en 2013 et 2018 montre que la hausse des recettes en 2013 est liée à un volume très élevé de *Tiakry* et *Arraw* exporté.

En effet, avec seulement 193,81 tonnes de *Tiakry* et *Arraw* exporté, en 2013 il est obtenu en valeur plus de 175 millions de FCFA. Alors que les 1 221, 54 tonnes de *Tiéré* exporté en 2018, rapportent environ 200 millions FCFA. Ce qui montre effectivement qu'entre ces types de produits dérivés de mil, le *Tiakry* et l'*Arraw* apportent plus de recette à l'export que le *Tiéré*.

Principales destinations des quantités (tonnes) exportées en produits dérivés de mil du Sénégal entre 2009-2019

Le tableau 2 montre que les quantités les plus élevées en produits dérivés de mil sont exportées respectivement vers l'Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina), en Europe (Italie, Espagne et France) et en Amérique (aux États-Unis). Les pays d'Afrique de l'Ouest sont les principaux importateurs de produits dérivés de mil du Sénégal : le *Sankal* est plus exporté au Burkina Faso, le *Tiakry*, l'*Arraw* et le *Tiéré* sont plus demandés au Mali. Dans ces deux pays comme au Sénégal, les céréales locales comme le mil constituent des aliments traditionnels. Par ailleurs, de nombreux Sénégalais y vivent.

Comparé aux autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal est plus en avance dans le domaine de la transformation du mil, en termes de gammes proposées en produits dérivés de mil et de plats préparés à base de ces produits. De plus, les entreprises sénégalaises de transformation de mil sont très nombreuses au Sénégal et culturellement les femmes sénégalaises maîtrisent les procédés et techniques de transformation du mil. Aussi, le Sénégal abrite le plus grand institut de technologie alimentaire de l'Afrique de l'Ouest où plusieurs entreprises agro-alimentaires du Sénégal et de la sous-région se forment pour devenir également à leur tour des formatrices pour d'autres entreprises. De même,

Tableau 2 : Principales destinations des quantités (en tonnes) exportées en types de produits dérivés de mil du Sénégal entre 2009-2019

Types de produits	Destinations	Quantité (tonnes)
<i>Sankal</i>	Burkina Faso	1 398,00
<i>Sankal</i>	Italie	16, 50

<i>Sankal</i>	États-Unis	14,01
<i>Sankal</i>	France	7,64
<i>Tiakry et Arraw</i>	Mali	330,12
<i>Tiakry et Arraw</i>	Espagne	141,18
<i>Tiakry et Arraw</i>	France	106,53
<i>Tiakry et Arraw</i>	Italie	102,19
<i>Tiéré</i>	Mali	330,12
<i>Tiéré</i>	Espagne	141,18
<i>Tiéré</i>	France	106,53
<i>Tiéré</i>	Italie	102,19

Source : Barro, à partir des données (DGID, 2018)

- Recettes (FCFA) d'exportations en produits dérivés de mil du Sénégal sur la période 2009-2019

Le tableau 3 montre que les recettes les plus élevées sur l'exportation en produits dérivés de mil du Sénégal proviennent principalement d'Afrique et des Émirats Arabes :

- Les recettes en *Sankal* sont plus élevées en Arabie Saoudite et en France.
- Les valeurs exportées en *Tiakry et Arraw* sont plus élevées au Burkina Faso et aux États-Unis.
- Les recettes d'exportation les plus élevées en *Tiéré*, proviennent de la Côte d'Ivoire et de l'Italie.

En termes de quantités, le *Sankal* est plus exporté au Burkina Faso, cependant, les recettes d'exportations en produits dérivés de mil obtenues pour l'Arabie Saoudite et la France sont plus élevées. Cette différence entre les quantités exportées et la valeur obtenue pour ces deux pays est expliquée par le taux de change entre les monnaies (la monnaie saoudienne, le FCFA ; l'Euro et le FCFA).

Tableau 3: Recettes (en FCFA) d'exportation en produits dérivés de mil du Sénégal sur la période 2009-2019 selon les pays

Types de produits	Destinations	Recettes (FCFA)
<i>Sankal</i>	Arabie Saoudite	290 201 524
<i>Sankal</i>	France	44 840 938
<i>Sankal</i>	Mali	14 354 037
<i>Sankal</i>	Mali	8 746 973
<i>Sankal</i>	Pays-Bas	7 255 047
<i>Tiakry, Arraw</i>	Burkina-Faso	60 457 255
<i>Tiakry, Arraw</i>	États-Unis	45 652 227
<i>Tiakry, Arraw</i>	Espagne	16 302 615
<i>Tiakry, Arraw</i>	Burkina-Faso	14 345 300
<i>Tiakry, Arraw</i>	Gambie	6 021 923
<i>Tiéré</i>	Côte d'Ivoire	55 577 023
<i>Tiéré</i>	Italie	27 342 361
<i>Tiéré</i>	Gambie	16 345 851
<i>Tiéré</i>	Mauritanie	12 154 943
<i>Tiéré</i>	Guinée-Bissau	7 101 934

Source : Barro, à partir des données (DGID, 2018)

Les exportations des produits dérivés de mil sont faites de manière formelle ou informelle.

Dans le système formel, l'entreprise de transformation dispose d'un titre d'exportateur et d'un contrat de commercialisation avec des partenaires dans le pays de destination. La majeure partie des entreprises ne dispose pas de titre d'exportation.

Pour le système informel, l'entreprise de transformation n'a pas de titre d'exportateur. Elle a recours à un « facilitateur » (passeur de marchandises, dans les bagages de voyageurs) C'est le système le plus pratiqué.

La demande pour des produits transformée est très supérieure à l'offre. Des entreprises de transformation de mil qui disposent de titre d'exportation, disent ne pouvoir y répondre.

8) Analyse SWOT des entreprises de transformation secondaire de céréales locales

L'analyse SWOT illustrée par le tableau 4 permet de faire le point sur les rapports qu'entretiennent une entreprise avec son marché. La démarche présente l'entreprise sous un angle stratégique ce qui aide le dirigeant à prendre du recul et faire les bons choix tactiques et stratégiques. Elle permet aussi une meilleure compréhension des différents secteurs de transformation de mil en déterminant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des entreprises de transformation de mil.

Selon Aaker (1991), l'analyse SWOT est un outil d'analyse stratégique qui permet à l'entreprise de réaliser un diagnostic externe (évolution du marché, concurrence, législation...) et un diagnostic interne (technologie, positionnement, compétences...) afin d'identifier des forces / faiblesses et des opportunités / menaces.

Tableau 4: Analyse SWOT des entreprises de la transformation secondaire de céréales locales

Types d'entreprises	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Industriels	Economie d'échelle (faibles coûts de production, prix très compétitifs) Existence de contractualisation entre les transformateurs industriels et les producteurs de mil. Ce qui limite les problèmes d'accès aux matières premières pour la transformation, et apporte des revenus aux producteurs et sécurise leur offre en mil Personnel qualifié et professionnel Accès aux financements des institutions financières	Difficultés pour collecter des volumes suffisants de Matières Premières notamment pour la production laitière pour le <i>Tiakry</i> Utilisation de sachet non biodégradable pour l'emballage Impossibilité d'ouverture au marché extérieur Problème de satisfaction globale de l'offre locale	Création de boutiques dédiées aux produits céréaliers « mac do des céréales locales » Créer une nouvelle image des céréales locales avec les innovations (publicité, surgelés) Fabriquer des produits de transformation primaire de mil	Manque de maîtrise sur les prix de revente de leurs produits au niveau des GMS
GIE/EI/Assoc	Principal offreur des produits de transformation primaire de mil Existence de transfert de technologie, d'informations entre les	Problème de réglementation sur le grammage des produits Manque de formation du personnel	Acquisition des subventions de la part des organismes gouvernementales et non gouvernementales	La majeure partie des Unités de transformation travaillent sur commande. S'ils n'ont pas de commande ils n'ont pas de marché.

unités de transformation de la même localité Possibilité de partage des commandes entre entreprises en cas de sur commandes	Besoin de formation en techniques d'emballage Utilisation de sachet non biodégradable pour l'emballage
--	---

Femmes ambulantes et transformatrices de produits dérivés de mil	Offre des produits de transformation primaire et secondaire du mil directement consommables Possibilité de vente en détails Elles se trouvent à proximité des maisons Vente des produits dérivés à un prix moins cher que les GIE et Industriels	Problème lié à la localisation des entreprises qui peuvent changer d'emplacement du jour au lendemain	Capacité d'adaptation de l'offre à la demande Grande proximité avec les consommateurs	Manque d'organisation du secteur Variabilité de la qualité des produits
---	---	---	--	--

Source : Barro, 2018

Conclusion

En définitive, les politiques agricoles mises en œuvre ces dernières années dans les pays d'Afrique sub-saharienne, précisément au Sénégal, s'intéressent de plus en plus au concept de chaîne de valeur agricole. Les acteurs politiques sont conscients que le développement de l'agriculture passe par une valorisation de la production agricole.

Ainsi, après des années de politiques orientées vers une augmentation quantitative des disponibilités alimentaires, il apparaît indispensable de les compléter par des politiques d'appui et d'accompagnement des entreprises de transformation des produits agricoles, notamment agro-alimentaire, que ces entreprises soient de nature industrielle semi-industrielles, artisanales ou coopératives)

L'intérêt d'adopter des politiques de développement des entreprises (de transformation des produits agricoles alimentaires est multiple. D'une part, ces entreprises en offrant des débouchés aux producteurs nationaux auront un effet d'entraînement sur la production agricole, surtout si des relations contractuelles solides entre les entreprises et les agriculteurs peuvent être établies. D'autre part, ces entreprises créent des emplois (pour une part qualifiée) et créent de valeur ajoutée dans le pays. Enfin, leurs produits transformés standardisés mais originaux (comme le mil et ses dérivés), peuvent freiner l'importation de produits transformés packagés que les classes moyennes urbaines africaines ont tendance à acheter de plus et même, ces produits peuvent conquérir des marchés d'exportation grâce à la mondialisation culturelle (y compris gastronomique) impulsée par la diaspora.

Cela contribuera à limiter les déficits malheureusement croissants de la balance commerciale agricole et alimentaire de nos pays.

Le mil est une céréale très convoitée aussi bien au niveau local qu'à l'exportation. Les consommateurs des produits dérivés de mil, à l'exportation, sont principalement les sénégalais de la Diaspora. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont les principaux importateurs de produits dérivés de mil du Sénégal. Les exportations des produits dérivés de mil se font de manière formelle ou informelle. Le volume d'exportation le plus élevé est atteint en 2018, année au cours de laquelle la production de mil était en hausse de 34% par rapport à 2016 et de 46% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les entreprises exportatrices de produits dérivés de mil peinent à satisfaire la demande qui est très souvent supérieure à l'offre.

L'analyse SWOT montre que les défis des entreprises de transformation varient en fonction de leurs secteurs d'activités. Pour les unités de transformation (GIE), elles sont plus confrontées

à des difficultés d'accès aux marchés que les autres types d'entreprises de transformation. Les unités de transformation travaillent plus sur commande. Si elles ne disposent pas de commande, elles n'ont pas de marché. Les entreprises industrielles de transformation de céréales locales notamment les *Mamelles Jaboot*, cette entreprise est surtout confrontée à un manque de maîtrise sur les prix de revente de ses produits au niveau des lieux de distribution. Dans le secteur artisanal, le manque d'organisation (problème lié à la localisation des entreprises qui peuvent changer d'emplacement du jour au lendemain), leur caractère informel (l'inexistence de statut juridique), font que ces entreprises sont souvent méconnues des services publics.

Bibliographie

- Barro, S. (2018). *Analyse du marché des produits dérivés de mil au Sénégal*. PHd, Cheikh Anta DIOP de Dakar.
- Broutin, C., et Bricas, N. (2006). *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne Paris: Editions du Gret: Gret.*
- Broutin, C., et Sokona, K. (1999). *Innovations pour la promotion des céréales locales: reconquérir les marchés urbains (Editions du Gret 1999 ed.)*.
- Gueye, O. (2006). *Etat des lieux de la filière céréales locales au Sénégal. Infoconseil, PAOA, Gret, Enda graf, 54 p.*
- Julien, C. (1999). *Etude technique et économique de la filière mil au Sénégal: marchés, transformation artisanale et industrielle. ENSAM.*
- Kassam, A. (1976). *Crops of the West African semi-arid tropics.*
- Mansoor, A. M., et al. (2019). *Race to the Next Income Frontier*
How Senegal and Other Low-Income Countries Can Reach the Finish Line
Race to the Next Income Frontier: International Monetary Fund.
- MEFP, et ANSD. (2016). *Notes d'analyse du commerce extérieur.*
- Ndiaye, M., et Niang, M. (2010). *Etude sur la transmission des fluctuations et le calcul des prix de parité à l'importation: cas pratique du riz et du maïs au Sénégal.*
- Niang, M., et al. (2017). *Etude de la consommation des céréales de base au Sénégal (Vol. 3): IPAR.*
- PAPA. (2018). *Analyse de la Structure Conduite et Performance des chaînes de valeur agricoles des céréales locales: Institut Sénégalais de Recherches Agricoles.*
- Sahel, E. G. (2006). *Etat des lieux de La filière céréales locales au Sénégal.*
- USAID, et Feed the future, N. M. (2019). *La contractualisation*